



Oui à la loi Covid-19

Le 28 novembre, le peuple suisse se prononcera une nouvelle fois sur la loi Covid-19. Le Conseil fédéral, une grande majorité du Parlement et les milieux économiques soutiennent le projet, car la loi est essentielle pour la poursuite de la lutte contre la pandémie de coronavirus. La faïtière des entreprises economiessuisse dit elle aussi clairement oui à la loi Covid-19.

La loi Covid-19 constitue le fondement juridique du certificat Covid. Ce certificat permet aux personnes vaccinées, testées ou guéries de revenir progressivement à la normale dans leur vie professionnelle et privée. L'utilisation du certificat Covid est une mesure efficace pour éviter un nouveau confinement aux conséquences économiques et sociales catastrophiques. Sur la base de la loi Covid-19, la Confédération peut délivrer des certificats Covid et exploiter les systèmes nécessaires à sa vérification. Un abandon du certificat Covid aurait donc un impact considérable sur la vie économique et sociale en Suisse.

Un refus de la loi Covid-19 aurait également des effets négatifs au niveau international, sur les déplacements internationaux de voyageurs, par exemple. Des entraves majeures seraient ainsi créées inutilement pour les voyages d'affaires et les vacances à l'étranger.

Enfin, il faut également partir du principe que les aides financières en faveur des personnes affectées par la pandémie seraient menacées. Cela n'est absolument pas dans l'intérêt de l'économie. Au contraire, l'économie a besoin de la plus grande sécurité juridique possible – également et surtout en période de crise. C'est pourquoi economiessuisse dit clairement OUI à la loi Covid-19.